

ÉCOLE

- ☐ maternelle
☐ élémentaire
☒ primaire

La PLAINE TIGNIEU-JAMEYZIEU

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**CONSEIL D'ÉCOLE****PROCÈS-VERBAL****RÉUNION DU 6 NOVEMBRE 2018**

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directrice de l'école – Présidente : Xavière JACQUIER	x		
Maîtres de l'école			
ALBERTIN Christine	X		
BELHERIR Chérazade	X		
BERT Alexandra	X		
BONNEL Lucile		x	
BOURDAIS Sylvie	X		
CHEDIN Catherine	X		
CLEUX Lucie	X		
COLON Adeline	X		
DUMAS Monique		X	
DURET Julien		X	
EVARD Emilie		X	
FOURNON Fanny	X		
GIRARD Elodie	X		
GIROUTRU Alexia		X	
GRANDMOUGIN Charline	x		
GRANGE Thierry	X		
IMBURCHIA Chloé	X		
MARCEL Lionel		X	
MORLAT Audrey		X	
PERONA Emilie	X		
PONCET Gaëlle	X		
SIMONIN Ingrid	x		
Représentant du R.A.S.E.D. :		X	
Représentants des parents d'élèves titulaires			Suppléants assurant un remplacement
ANDRIAMANO HARISOA Emeline	X		LABARTHE Katy
CAIRE Ouahida		X	WALOCQ Sophie
CHOUIBA Fadoua		X	
DEVAUX Louisa-Eve		X	
DRUON Ahlem	X		
ELALAMI Fouzia	X		
GUILLOT Pauline	X		
HAMANI Fatira		X	
HOYRUP Clémence	X		
LENAIS TOMORO Max		X	
MILIA Amandine		X	
SERVONNAT Olivier	X		
SID Assia		X	
TRONVILLE Fabienne	X		
UGOLINI Stéphanie	X		
ULUS Dilek	X		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Laurent MOUTARD		x	
Maire de la Commune ou son représentant : IMBERDISSE Max	X		
Conseiller Municipal : GAROFALO Nathalie	X		
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : CHERPE Annick	X		
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :		X	
A.T.S.E.M. : Mme Nerguizian	x		
Personnes invitées :			
ESSOUSSI Kalhil, Directeur Jeunesse	X		
TERRIER Christiane, responsable Restauration scolaire	x		

PLAN		
1- Installation du Conseil d'école 2- Bilan de rentrée 2.1- L'équipe pédagogique 2.2- Effectifs 2.3- Bilan de la rentrée 3- Règlement scolaire et charte de la laïcité 3.1- Règlement intérieur 3.2- Charte de la laïcité	4- Plan Particulier de Mise en Sécurité 5- Projet d'école 5.1- Axes, bilan et perspectives 5.2- Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires	6- Projets pédagogiques 6.1- Primaire 6.2- Maternelle 6.3- Élémentaire 7- Bilan financier coopérative scolaire 8- Questions des représentants des parents d'élèves

1- Installation du conseil d'école

1.1 - Résultats des élections

502 inscrits / 122 votants / Taux de participation de 24.30% / 16 sièges de titulaires pourvus puisqu'une classe a été créée / 2 sièges de suppléants pourvus. Tour de table. Remerciements aux parents qui ont bien voulu se présenter aux élections des représentants de parents d'élèves. M. MOUTARD (Inspecteur de l'Education Nationale) est excusé.

1.2 - Rôle et attribution du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles. Ainsi, il :

- vote le règlement intérieur de l'école ;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- et, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

2- Bilan de rentrée

2.1 - Présentation de l'équipe pédagogique

Tous les postes étaient pourvus à la rentrée / 8 personnes nouvelles (Mmes FOURNON, BONNEL, EVRARD, IMBURCHIA, GIROUTRU, MORLAT et GIRARD, M MARCEL) / Mme GRANDMOUGIN, titulaire remplaçante de l'école, a été affectée sur le poste de Mme GIROUTRU actuellement en congé ; Mme GIRARD, titulaire remplaçante de l'école, a été affectée sur le poste de Mme DUMAS actuellement en congé ; M MARCEL, titulaire remplaçant de l'école, a été affecté pour l'instant sur un poste extérieur à l'école ; Mme MORLAT, titulaire remplaçante de l'école, assure à ce jour de courts remplacements.

Une ATSEM par classe (6 car complément de temps partiel) et une ATSEM ULIS.

Une AVSCO en ULIS, Mme MOUSSIER Valérie.

5 AVS pour 8 élèves en situation de handicap mais hors dispositif ULIS.

Le contrat de Mme DI RUSCIO, aide-administrative à la direction, n'a pas été renouvelé et ne le sera pas.

Cours EILE (Enseignement International des Langues Etrangères) et ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine) : Le mercredi de 10h30 à 12h30 pour l'arabe, dans la classe de Mme Cleux. Pas d'enseignant à ce jour pour la langue turque.

2.2 - Effectifs :

L'école maternelle accueille 141 élèves (137 l'an passé) et l'école élémentaire 242 élèves (238 l'an passé) + 12 en ULIS soit 253 élèves. 383 élèves (hors ULIS) donnant une moyenne de 25.5 élèves par classe (26.78 l'an passé). L'arrivée d'une famille avec 3 enfants est prévue pour janvier.

2.3 – Bilan de la rentrée :

Une rentrée qui s'est très bien déroulée avec, cette année, une Rentrée en Musique : les élèves et leurs enseignants s'étaient lancé le défi d'apprendre une chanson en une semaine puis de la présenter aux familles. La restitution s'est ainsi déroulée le vendredi 7 septembre, devant un public nombreux.

École à la mairie / Remerciements et demandes :

- Services techniques et personnel d'entretien : disponibilité, réactivité, efficacité. Tout particulièrement dans le déménagement puis le nettoyage que les nouveaux aménagements ont suscité.
- Retour du self dans l'ancienne salle de cantine, séparant ainsi les élèves de l'élémentaire de ceux de la maternelle.
- Déménagement d'une grande partie de la BCD dans l'auditorium et dans le couloir du bâtiment LAURENCIN.

Les parents sont en attente d'une demande de la part des enseignants, pour éventuellement mettre en place des permanences afin d'aider les élèves à emprunter et ranger leurs livres.

- Créations de 2 salles de classe dans les préfabriqués : problème, l'insonorisation de ces 2 pièces. M SERVONNAT se propose de vérifier la conformité des locaux aux normes en vigueur. M IMBERDISSE conviendra avec lui d'un RDV.
- Aménagement d'un dortoir dans la salle du périscolaire. Solution provisoire appréciée à condition qu'elle ne soit que provisoire. L'ATSEM se retrouve effectivement isolée et la mitoyenneté avec la salle de motricité empêche l'utilisation de cette dernière chaque début d'après-midi. Enfin, l'utilisation de cette salle par de multiples intervenants oblige à de nombreuses manipulations matérielles.

La mairie discutera au budget prévisionnel de la construction d'une extension des dortoirs existants.

- Peinture du couloir de la maternelle.
- Où en sommes-nous de la pose des volets extérieurs ? La pose démarrera lundi 12/11/2018.
- Le remplacement effectif et rapide en cas d'absence d'une ATSEM est très apprécié et l'équipe en remercie les services de la Mairie.
- La classe de M GRANGE est désormais elle aussi dotée d'un tableau blanc interactif, ce qui porte leur nombre à 10 sur l'école élémentaire. Reste à équiper la nouvelle classe. Les enseignantes de maternelle en renouvellent la demande auprès de la mairie. Pourrait-on envisager qu'au moins une salle soit équipée en maternelle ? Un dortoir par exemple ? Que les enseignantes de maternelle aient une connexion Internet dans leur classe ? Une demande de 5 ordinateurs portables, au titre du gros matériel, et avec l'aide de M LUBIN, sera adressée à la Mairie.

Dernier lot TBI + ordinateur en discussion en mairie.

- Il manque encore un ordinateur dans la classe de CM2 de M DURET suite à un vol.
- Quand le remplacement des vitres cassées est-il prévu ? L'entreprise en charge des travaux a été contactée.

3- Règlement scolaire, règlement intérieur et charte de la laïcité

3.1 - Règlement intérieur

Le règlement intérieur est établi par le conseil d'école compte tenu des dispositions du règlement départemental des écoles maternelles et des écoles élémentaires publiques de l'Isère. Ce règlement départemental est désormais remplacé par la circulaire du 09/07/2014, consultable à l'école.

Est demandé à l'assemblée s'il y a des points particuliers à aborder dans le règlement en vigueur jusque-là, en plus de la modification des horaires :

- Trotinettes et vélos : ajouter un numéro spécial pour réprimander les enfants qui continuent à entrer dans l'enceinte de l'école par ces moyens de locomotion (demande des parents d'élèves) + ajout d'un panneau : interdit vélo/trottinette + zone réservée piétons : demande à la mairie.
- La mairie a commandé un nouveau garage à vélo. Son arrivée est prochaine.

Avec la mise en sécurité de l'école par la pose d'un digicode, pourtant déjà ancienne, il est demandé aux parents de se conformer aux horaires prévus dans le règlement intérieur, de ne pas laisser le portillon ouvert soit à l'entrée soit à la sortie, de ne pas s'attarder dans les couloirs de la maternelle. La sécurité des enfants est l'affaire de tous et chacun doit faire preuve de vigilance.

Ce règlement intérieur est approuvé à l'unanimité des membres. Il sera distribué la semaine prochaine dans les cahiers.

3.2 - Charte de la laïcité (présentée par le ministre le 9 septembre 2013) est affichée dans l'école. Elle sera distribuée, par l'intermédiaire des cahiers de liaison, à toutes les familles, durant la semaine. On y rappelle que la transmission des valeurs de la République est une mission confiée à l'École par la Nation.

En 15 articles, la charte met l'accent sur l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience. Elle explicite sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'Ecole.

4- PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité

Exercice d'évacuation en cas d'incendie réalisé le 16 octobre en élémentaire et le 18 octobre en maternelle.

Il en résulte les remarques suivantes :

- évacuation rapide et dans le calme ;
- le signal d'alarme dans les préfabriqués n'est relié ni au bâtiment CASSATT, ni au bâtiment LAURENCIN ; à tester de manière autonome ;
- la clé permettant le déclenchement en maternelle est très difficile à introduire dans le boîtier et à retirer ensuite ; contacter la société en charge de l'installation.

Les conclusions et remarques ont été transmises en Mairie.

Exercice PPMS attentat-intrusion, avec pour objectif de se cacher, réalisé simultanément le 11 octobre dans les deux bâtiments. Il en résulte les remarques suivantes :

- les élèves ont désormais acquis des réflexes adaptés ;
- pas assez de relais de la sonnerie « alerte intrusion » ; il en faudrait 1 entre les classes 8 et 9 du bâtiment Laurencin, 1 dans les préfabriqués et 1 entre les classes 2 et 3 du bâtiment Cassatt ;
- plusieurs classes n'ont pas tous leurs stores et/ou leurs rideaux ; certains stores sont défectueux.
- compliqué de ne compter que sur les téléphones personnels des enseignants.

Les conclusions et remarques ont été transmises en Mairie.

Dès l'année dernière, les remarques suivantes avaient été faites :

- pas de molettes pour fermer les portes des classes et des dortoirs de la maternelle ;
- pas de numéros sur les portes des classes des 2 bâtiments ;
- pas de téléphone dans les 2 salles des préfabriqués.

5- Projet d'école 2017-2020

5.1 – Axes de travail, bilan et perspectives

Présentation du PE, validé en janvier 2018 par l'IEN, illustré de quelques exemples concrets.

Axe 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun

- Etendre ses connaissances langagières
- Dire pour être entendu et compris
- Améliorer la conscience phonologique
- Renforcer les compétences à l'écrit

Axe 2 : Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé)

- Favoriser la participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement (exemple : messages clairs étendus à toutes les classes de la PS au CM2 + travail sur les émotions)
- Engager les élèves dans une démarche responsable vis-à-vis de leur santé (exemples : cycle Orientation, Coursethon)
- Améliorer le parcours culturel de l'élève (exemples : projets Architecture, Ecole et Cinéma, Arts visuels, Musique, Résistance en Chemins)

Axe 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive. Elèves à besoins particuliers

- Poursuivre la prise en charge de la difficulté scolaire (PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative), PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), différenciation et tutorat au sein de la classe, décroisement, APC (détaillées au point 5.2), intervention du RASED, recours aux stages de remise à niveau. Toutes ces modalités d'organisation de la prise en charge de la difficulté scolaire sont effectives dans les classes et les résultats aux évaluations "Fluence" sont en progression. L'action est à poursuivre. (Fluence : travailler la rapidité et la fluidité de la lecture)

- Intensifier la liaison GS.CP

- Mieux organiser l'inclusion des élèves du dispositif ULIS (exemples : inclusion systématique et effective dans une classe de référence dans laquelle l'élève a toute sa place, augmentation des temps d'inclusion, élargissement des domaines d'inclusion).

Axe 4 : Vie scolaire (relation école-familles, communication, partenariats)

- Développer l'accueil des GS
- Impliquer les familles dans la vie de l'école (exemple : Relais des Parents)
- Améliorer la communication générale

5.2 - Mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Le volume horaire légal consacré par chaque enseignant aux APC est de 36 heures.

Elles sont spécifiquement dédiées, cette année, à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture. Un projet d'organisation a été soumis à l'IEN et a été validé. Les modalités sont définies dans le règlement intérieur. Les élèves y assistent sur proposition des enseignants et avec l'accord de leurs parents. Certains collègues envisagent d'ouvrir ces temps d'APC aux parents des élèves concernés.

6- Projets pédagogiques

6.1 – Primaire :

Pour toutes les classes de l'école, 3 intervenants en **musique** : Rozenn URBAIN pour le cycle 3 (Intervention financée par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné), Maëlle BASTELLICA et Sylvain CATHIARD pour les cycles 1 et 2 (Intervention financée par la commune de Tignieu-Jamezieu), à raison de $\frac{3}{4}$ h à 1 h par classe. Les interventions sont organisées par semestre ou à l'année. La thématique commune cette année à toutes les classes de l'école : *De la fin d'une guerre vers un nouveau monde, parce que résister, c'est chanter.*

Prix Nord-Isère des jeunes lecteurs : toutes les classes de la petite section au CM2.

Projet « **Ecole et cinéma** » pour les 5 classes de l'école maternelle et les CM2 de M DURET : 2 films dans l'année pour les PS/MS et 3 pour les GS.CM2.

6.2 - Maternelle :

Poursuite de l'exploitation de la mare pédagogique et création d'un jardin pédagogique biologique et pérenne.

Formations des enseignants sur leur temps personnel, à Grenoble, en partenariat avec le Réseau CANOPE et l'association Terre Vivante. Transmission du projet pédagogique détaillé à la mairie et à l'APA (demande de subvention pour l'achat de petit matériel et d'aide technique pour la réalisation concrète).

6.3 - Élémentaire :

- **Orientation** : cycle réalisé en début d'année ; 11 classes (du CP au CM2) ont travaillé dans l'enceinte de l'école et ont finalisé le projet à Annoisin-Chatelans au cours d'une sortie à la journée le jeudi 18 octobre. Le coût des bus et du goûter (950euros) a été pris en charge par la coopérative scolaire grâce au financement du Sou des Ecoles, que l'on remercie très sincèrement. Remerciement appuyé également aux parents ayant encadré cette sortie et qui, ainsi, la rendent possible.

A noter : Problème récurrent des attestations d'assurance scolaire/grande patience et implication de l'équipe pédagogique.

- **Décloisonnement CM2** : en Anglais, Arts visuels, Histoire et Sciences, le lundi et le jeudi.

- **Décloisonnement cycle 2 « Questionner le monde »** : le jeudi après-midi, toutes les classes du CP au CE2, en fonction d'une programmation répartie sur 3 années scolaires.

- Cycle **piscine** : tous les élèves de CE2, à Morestel, le lundi matin, du 1^{er} octobre au 17 décembre ; tous les élèves de CP ainsi que les élèves de l'ULIS, à Villefontaine, du 14 décembre au 15 mars, le vendredi après-midi.

Depuis cette année, le financement des cars est assuré par la CCBD mais le bassin reste à la charge de la commune. Dès la rentrée prochaine, tous les élèves du cycle 2 (du CP au CE2) iront à la piscine.

- **Liaison Ecole/Collège** : 3 types d'instances :

Conseils Ecole/Collège : 2 par année, avec des représentants du collège et des représentants de chaque école du secteur / réflexion pédagogique autour de la continuité des apprentissages et notamment au cycle 3.

Conseils de cycle 3 : 2 à 3 par année / sont présents les professeurs du secondaire en charge des élèves de 6^{ième} et les professeurs des écoles en charge du CM1/CM2 ; sont débattues des problématiques communes (le climat scolaire, les progressions, les aides apportées, le suivi individualisé des élèves etc...).

Les jumelages : entre une classe de CM et une classe de sixième ; les modalités restent à définir.

A noter que M RAYNAUD, Principal du Collège P. Cousteau, viendra présenter l'établissement aux parents de CM1 et CM2 le mardi 27 novembre à 18h00 dans la salle Marie LAURENCIN.

- **Commémoration du 11 novembre** : RDV à 11h15, dimanche 11.11.2018, devant le monument aux morts.

- **Téléthon le 30 novembre** : intervention des bénévoles du Téléthon pour donner du sens à cette événement solidaire et sportif.

- **Relais des parents** : démarré l'an dernier, avec pour idée, de tisser du lien entre l'équipe pédagogique et les familles, d'aider certaines d'entre elles à entrer dans l'école, à nous faire davantage confiance, à parler plus facilement aux enseignants. Mais ce sont aussi des échanges organisés autour de thématiques définies à l'avance, selon un calendrier donné en amont aux parents et impliquant forcément la participation de la directrice de l'école et de la psychologue scolaire voire d'invités en fonction des questions soulevées (exemple : le médecin scolaire animera une séance vendredi 9 novembre sur le thème des écrans). L'expérience très positive de l'an passé nous a amenés à ouvrir le dispositif à l'ensemble des parents de l'école et plus seulement aux parents des enfants de la maternelle.
- **Café des parents** : à l'initiative des parents d'élèves élus, en direction de tous les parents et autour de thématiques liées à la vie de l'école dans son ensemble. Les parents d'élèves élus souhaitent-ils le reconduire ? Pas de position générale à ce jour. Plutôt un rituel à installer en fin de journée 1 fois par période ?

D'autres projets en cours d'élaboration (Architecture CM1, Résistance en Chemins CM2, Arts visuels cycle 2, Vélo citoyen CM1, Correspondance écrite CE2, Assistante d'Anglais CE2 etc...) seront exposés au 2^{ième} conseil d'école.

7- Bilan coopérative scolaire

Le bilan des coopératives scolaires est transmis aux parents et à la mairie.

Remerciements au Sou des Ecoles et l'APA. A titre d'exemples :

- Sou des Ecoles : 1 livre photo, Kapplas géants, Ecole et Cinéma, déplacements en car, dictionnaires, affiliation USEP pour un montant d'au moins 1600 euros ;
- APA : veillée en sortie avec nuitée, Père Noel, fête de l'école pour un montant d'au moins 1500 euros.

8- Questions des représentants des parents d'élèves

8.1 – Parents aux enseignants :

- **Rentrée échelonnée** : retour positif des parents, mais parfois difficulté à s'organiser lorsque les enfants font leur rentrée sur une demi matinée ; cette option, testée à la rentrée 2018, a été utilisée puisqu'une classe entière était composée d'élèves de PS et parce que le retour à la semaine de 4 jours impliquait une trop longue coupure entre le lundi et le jeudi.
- **Réunions de parents** parfois les mêmes soirs : proposition des enseignants : un parent présent pourrait faire un compte-rendu qu'il diffuserait aux parents qui en feraient la demande.
- **Sorties scolaires et projets culturels/sportifs** : réponse aux différentes propositions émanant des parents ; natation pour toutes les classes de primaire, sorties à thème (aéroport de Lyon, développement durable), visites de châteaux & musées (notamment Versailles), mise en place de correspondants anglais pour les CM.

La lecture de ce compte rendu, tout comme les discussions avec les parents élus suite à ce 1^{er} Conseil d'Ecole, devraient éclairer davantage les familles qui n'avaient pas encore connaissance des nombreux projets pédagogiques réalisés à LA PLAINE.

8.2 - Parents à la mairie :

Restauration scolaire / périscolaire : logistique (transport des repas d'un bâtiment à l'autre), organisation (nombre & horaires des services), activités hors temps du repas, critères de choix du prestataire.

- Les repas sont livrés directement dans chaque bâtiment.
- Le nombre toujours plus élevé de demi-pensionnaires implique forcément de faire des rotations de service.
- Les parents demandent un numéro pour joindre le périscolaire, notamment en cas de retard ; dans l'attente du recrutement d'un coordinateur, les numéros sont ceux du standard de la mairie ou du portable professionnel de M ESSOUSSI.
- Comment la mairie justifie-t-elle le tarif unique du périscolaire ? La solution actuellement appliquée est la plus simple à mettre en œuvre et la moins coûteuse pour la mairie ; la question pourra être débattue en conseil municipal.
- Droit de grève : des parents trouvent regrettable que le personnel de mairie n'ait pas communiqué sur les raisons de leur grève ni averti plus à l'avance ; certains n'ont pas trouvé l'information donnée assez claire ; à noter que les repas ont été finalement automatiquement décomptés pour les enfants de maternelle concernés ce jour-là.
- Est-il possible que les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire se brossent les dents ? Mme Terrier et les enseignants : non, par manque de temps mais aussi, dans un souci d'hygiène (stockage du matériel de chacun notamment).
- Est-il possible d'avoir des retours sur le bien-être des enfants pendant le temps de cantine ? Les parents concernés peuvent rencontrer Mme Terrier pour un suivi individuel. Cette dernière contacte évidemment les parents si elle constate un dysfonctionnement.

Fin de la réunion : **20h30**

Prochain conseil d'école prévu le : **jeudi 7 mars 2019**

Page n° 6/6